

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs de Tennis De la Somme
S/C de Mesdames et Messieurs les correspondant(e)s des Clubs de Tennis de la Somme

Amiens, le 29 septembre 2023

N/Réf : OK/VF/CD/

Objet : **Challenge départemental par équipes Seniors Automne / Hiver Saison 2023-2024**

Mesdames, Messieurs,

Pour cette nouvelle saison, le challenge départemental par équipes Seniors **MESSIEURS** et **DAMES** Automne / Hiver est mis en ligne sur **Ten'Up** et se déroulera selon le calendrier suivant :

Messieurs : [Date limite de prise de licence : samedi 7 octobre 2023](#)

<u>Journée</u>	<u>Date</u>	<u>Classement 2024 pris en compte</u>
1^{ère} journée	dimanche 8 octobre 2023	Octobre 2023 (sortie mardi 3 octobre)
2^{ème} journée	dimanche 22 octobre 2023	
3^{ème} journée	samedi 11 novembre 2023	Novembre 2023 (sortie mardi 7 novembre)
4^{ème} journée	dimanche 19 novembre 2023	
5^{ème} journée	dimanche 3 décembre 2023	

Dames : [Date limite de prise de licence : samedi 14 octobre 2023](#)

<u>Journée</u>	<u>Date</u>	<u>Classement 2024 pris en compte</u>
1^{ère} journée	dimanche 15 octobre 2023	Octobre 2023 (sortie mardi 3 octobre)
2^{ème} journée	dimanche 5 novembre 2023	
3^{ème} journée	dimanche 12 novembre 2023	Novembre 2023 (sortie mardi 7 novembre)
4^{ème} journée	dimanche 26 novembre 2023	
5^{ème} journée	dimanche 10 décembre 2023	Décembre 2023 (sortie mardi 5 décembre)

Interpoules : Les dimanches 14 et 21 janvier 2024.

Finales toutes divisions le dimanche 28 janvier 2024 dans l'un des clubs finalistes.

Horaire des rencontres : **Messieurs à 9h00** (ou 14h00 si championnat régional Senior Dames)
Dames à 9h00 (ou 14h00 si championnat régional Senior Messieurs)

- **RAPPEL : le club visité doit prendre contact avec le club visiteur avant la date de rencontre pour préciser les modalités d'accueil (heure et lieu de RDV).**

Les rencontres **Messieurs** concernées par un horaire de début décalé **à partir de 14h00** sont :

- **Journée 1 le 8 octobre 2023 (Division 2 poule D) : Dury TC 2 / Fressenneville 1**
- **Journée 4 le 19 novembre 2023 (Division 2 poule D) : Dury TC 2 / Flixecourt TC 1**

Les rencontres **Dames** concernées par un horaire de début à confirmer entre clubs (**9h00 ou 14h00** selon capacité d'accueil) sont :

- **Journée 1 le 15 octobre 2023 (Division 1 poule A) : TCAM 1 / AAC 1**
- **Journée 2 le 5 novembre 2023 (Division 3 poule D) : AAC 2 / Longueau 2**
- **Journée 3 le 12 novembre 2023 (Division 1 poule A) : TCAM 1 / Rivery 2**
- **Journée 4 le 26 novembre 2023 (Division 3 poule D) : AAC 2 / Moreuil 3**

Les rencontres **Dames** concernées par un horaire de début décalé **à partir de 14h00** sont :

- **Journée 1 le 15 octobre 2023 (Division 1 poule A) : Rivery 1 / Péronne 1**
- **Journée 2 le 5 novembre 2023 (Division 3 poule C) : RCA 2 / Bouquemaison 1**

- Journée 2 le **5 novembre 2023** (Division 4 poule B) : **Dury 2 / Poix de Picardie 2**
- Journée 4 le **26 novembre 2023** (Division 1 poule A) : **Rivery 2 / Péronne 1**

Format des rencontres : Messieurs (équipe de **3 à 4 joueurs**) :

- 2 simples (format 1) et 1 double à **2 points** (format 2 avec AD et SJD au 3^{ème} set) pour toutes les divisions,
- Ordre des matchs = S2-S1-D

Format des rencontres : Dames (équipe de **2 à 4 joueuses**) :

- 2 simples (format 1) et 1 double à **2 points** (format 2 avec AD et SJD au 3^{ème} set) pour toutes les divisions,
- Ordre des matchs = S2-S1-D

2^{ème} période de saisie des fiches équipes : elle a lieu dès ce jour **jusqu'au jeudi 5 octobre 2023 inclus pour les Messieurs** et **jusqu'au jeudi 12 octobre 2023 inclus pour les Dames** afin de vous permettre de modifier la fiche avec des compétiteurs dont la prise de licence 2024 serait faite après le 18 septembre 2023.

La fiche équipe ne sera plus modifiable par la suite. Les 3 meilleurs joueurs désignés de vos équipes 1^{ères} seront considérés comme titulaires et « brûlés » de cette équipe.

IMPORTANT : en cas d'absence de fiche en équipe 1^{ère} avant la 1^{ère} journée, celle-ci sera complétée par les joueurs de la 1^{ère} rencontre qui deviendront ainsi titulaires et « brûlés » pour toutes les autres journées du challenge.

Exemple :

- 1 joueur licencié 2024 au plus tard le 7 octobre 2023 ou 1 joueuse licenciée 2024 au plus tard le 14 octobre 2023, classé(e) 15 et n°1 de son club, ne figure pas dans la liste et ne joue pas la 1^{ère} journée = ce joueur ou cette joueuse ne sera pas autorisé(e) à participer à l'épreuve par la suite.

Dans les documents joints à cet envoi, vous trouverez :

- ✚ Le règlement du challenge,
- ✚ La composition finale des divisions Messieurs et Dames,
- ✚ Les normes de montées et descentes.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ✚ La fiche de composition des équipes est à échanger entre capitaines avant le début de chaque rencontre.
- ✚ La feuille de résultats « papier » (version numérique à disposition en téléchargement pour impression) est obligatoirement à remplir, puis à signer par les 2 capitaines et à garder durant toute la saison en cas de litige/contestation.
- ✚ **La saisie complète des résultats est à effectuer sur Ten'Up (connexion avec son compte personnel) le soir même ou au plus tard le lendemain.**

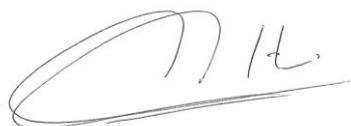
Tous ces documents sont consultables sur le site Internet du Comité Somme Tennis et nous vous invitons vivement à les diffuser auprès de vos capitaines d'équipes et licencié(e)s.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Merci de votre participation et bonne compétition à toutes et à tous.



Olivier KABAN
Président de la Commission Seniors



Christian DENIS
Président du Comité Somme Tennis